

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1 Dénomination et adresse de la Société

Ressources Robex inc. (la « **Société** » ou « **Robex** »)
2875, boul. Laurier, bureau 1000
Québec (Québec) G1V 2M2

Rubrique 2 Date du changement important

Le 19 juin 2024

Rubrique 3 Communiqué

Le 19 juin 2024, la Société a émis un communiqué concernant le changement important décrit aux présentes, qui a été diffusé par l'intermédiaire d'une agence de presse reconnue et déposé sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Rubrique 4 Résumé du changement important

Le 19 juin 2024, la Société a annoncé qu'elle a conclu des accords définitifs avec Taurus Mining Finance Fund No. 2, L.P. (« **Taurus** ») afin de prolonger la facilité de prêt-relais actuelle de 35 M\$ US jusqu'au 22 juin 2025 (la « **prolongation de la facilité de prêt-relais** »).

Rubrique 5.1 Description circonstanciée du changement important

La Société a conclu des accords définitifs avec Taurus à l'égard de la prolongation de la facilité de prêt-relais. La prolongation est assujettie aux conditions d'usage et sa clôture devrait avoir lieu au plus tard le 21 juin 2024, sous réserve de l'approbation définitive de la TSX-V. Les modalités clés de la prolongation annoncées dans le communiqué de la Société daté du 17 juin 2024 ont été modifiées et sont dorénavant les suivantes :

- Maturité : prolongation de 12 mois jusqu'au 22 juin 2025 (plutôt qu'au 21 juin 2024);
- Montant de la facilité : réduit à 20 M\$ US (de 35 M\$ US) au moyen d'un paiement de 15,5 M\$ US par la Société au plus tard le 21 juin 2024;
- Frais de prolongation de 0,75 %, selon le montant de la facilité après le paiement à Taurus (20 M\$ US) payable par la Société au plus tard le 21 juin 2024;
- Frais de renonciation de 1,00 %, selon le montant de la facilité avant le paiement à Taurus (35 M\$ US) payable par la Société au plus tard le 21 juin 2024;
- Taux d'intérêt de 10 % par an (inchangé);
- Redevance de 0,25 % non plafonnée (à partir du plafond de 1,5 Moz), y compris un mécanisme de rachat assujetti à des conditions particulières;
- Les garanties, les clauses restrictives, l'endettement autorisé et les autres conditions restent inchangés; et
- Annulation de tous les bons de souscription précédemment émis à Taurus et émission d'un total de 2 140 000 actions ordinaires du capital de Robex.

Rubrique 5.2 Information sur les opérations de restructuration

Sans objet.

Rubrique 6 Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

Rubrique 7 Information omise

Sans objet.

Rubrique 8 Membre de la haute direction

Pour toute demande d'information concernant les questions décrites dans la présente déclaration, veuillez communiquer avec Aurélien Bonneviot, chef de la direction, au 1 581 741-7421 ou par courriel à l'adresse a.bonneviot@robexgold.com.

Rubrique 9 Date de la déclaration

Le 28 juin 2024

INFORMATIONS PROSPECTIVES ET/OU DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines informations contenues dans la présente déclaration de changement important contiennent des « déclarations prospectives » et des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières (ci-après désignées « **déclarations prospectives** »). Les déclarations prospectives sont fournies dans le but de donner des informations sur les attentes et les projets actuels de la direction, afin de permettre aux investisseurs et autres lecteurs du présent communiqué de mieux appréhender les plans d'affaires, les performances financières et la situation financière de la Société.

Les déclarations faites dans la présente déclaration de changement important décrivant les estimations, les attentes, les prévisions, les objectifs, les prédictions, les projections ou les stratégies de la Société ou de la direction peuvent caractériser des « déclarations prospectives » et s'identifier par l'emploi du conditionnel ou de termes prospectifs tels que « viser », « anticiper », « tabler sur », « croire », « pouvoir », « envisager », « continuer », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « futur(e) », « orientation », « orienter », « indication », « avoir l'intention de », « intention », « probable », « peut », « pourrait », « objectif », « opportunité », « perspective », « plan », « potentiel », « devrait », « stratégie », « cible », « sera » ou « serait », ou d'autres déclinaisons de signification semblable ou leur forme négative. Les déclarations prospectives comprennent également toute autre déclaration ne se référant pas à des faits historiques.

Les déclarations et informations prospectives sont fondées sur certaines hypothèses et d'autres facteurs importants qui, s'ils se révélaient faux, pourraient faire en sorte que les résultats, performances ou réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus aux termes de ces déclarations ou informations. Rien ne garantit que ces déclarations ou informations se révéleront exactes.

Certains facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement de ceux présentés dans les déclarations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter : des retards dans l'obtention de toutes les approbations nécessaires de la part des autorités de réglementation et le moment où elles sont obtenues; l'instabilité de la conjoncture économique et financière au Canada et dans d'autres territoires; les fluctuations des taux de change; la volatilité du cours des actions de la Société; et les modifications des lois fiscales. Pour de plus amples informations sur les facteurs de risque susceptibles de faire en sorte que les résultats diffèrent sensiblement des déclarations prospectives, consultez également la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la

Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, disponible sur le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca ou sur le site Internet de la Société à l'adresse www.robexgold.com. Toutes les déclarations prospectives figurant dans la présente déclaration sont données entièrement sous réserve de cette mise en garde.

Même si la Société estime que ses attentes reposent sur des hypothèses raisonnables et qu'elle s'est efforcée d'identifier les facteurs majeurs pouvant faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les informations prospectives, d'autres facteurs sont susceptibles de faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent des attentes, estimations et prévisions. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être examinés attentivement. Rien ne garantit que ces informations prospectives se révéleront exactes, dans la mesure où les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces informations.

La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour les informations prospectives si les circonstances ou les estimations, hypothèses ou opinions de la direction venaient à changer, sauf si la loi l'exige. Nous recommandons au lecteur de ne pas se fier indûment aux informations prospectives. Les informations prospectives figurant dans ce document visent à aider les investisseurs à comprendre les performances et les résultats financiers et d'exploitation attendus de la Société aux dates indiquées et pour les périodes se terminant à ces dates, en accord avec ses plans et objectifs, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.